



## Union Départementale de Seine-Saint-Denis

1, place de la libération - B.P. 96 - 93016 Bobigny Cedex

Standard : Tél. : 01.41.60.86.40 - Fax : 01.41.60.86.49 - udf.93@wanadoo.fr  
Juridique : Tél. : 01.41.60.86.44 - Fax : 01.41.60.86.48

### Force Ouvrière communique : La police au service direct de l'employeur ?

Le groupe CASINO a décidé la fermeture du SERCA (40 emplois supprimés) dans quelques semaines.

Jeudi 26 novembre les salariés du SERCA se sont rendus auprès de la Direction du groupe. Après quoi, ils se sont rendus sur leur lieu de travail mais n'ont pu entrer.

Calmement, les grévistes, ont déjeuné devant l'entreprise, dans le froid.

Résultat, une jeune femme, gréviste qui attend un enfant, a été prise de malaises. La direction du SERCA n'a consenti à lui permettre de se mettre au chaud qu'après la venue et l'intervention des pompiers.

C'est dans ces conditions qu'un phénomène curieux s'est produit.

Il y a quelques semaines, un ordinateur portable aurait été dérobé, et un extincteur « abîmé ». Aucun rapport avec la grève.

Cependant, un commissaire de police et un officier de police en tenue, se sont déplacés, pour venir en personne recueillir la plainte pour le moins tardive du directeur du SERCA.

Chacun est en droit de s'interroger. Quiconque a eut à déposer une plainte, même pour cambriolage, pour une agression, aura pu mesurer les difficultés de ce service public, le temps qu'il faut y passer pour y déposer une plainte, fut-elle grave.

Et là, trois semaines après les faits supposés, deux policiers gradés viennent en personne recueillir une plainte concernant un ordinateur portable qui aurait disparu et un extincteur qui aurait été abîmé !?

Quand on veut tuer son chien on dit qu'il a la rage.

Vindictive, hostile à une négociation loyale, la direction du SERCA monte un scénario pour déconsidérer les salariés grévistes et mettre des obstacles à la négociation destinée à obtenir des dispositions correctes.

Que certains échelons hiérarchiques du groupe Casino cherchent à empêcher la négociation, il y a là une logique patronale qui peut s'expliquer, même si, bien évidemment, nous ne l'approuvons pas.

Par contre, que deux officiers de police, toute affaire cessante viennent sur place, recueillir une plainte pour des « faits » vieux de plusieurs semaines, il y a quelque chose d'étrange et qui interpelle : la police n'est-elle plus la police républicaine traitant les justiciables et les plaignants non pas selon qu'ils sont directeur d'une antenne d'un grand groupe ou simples salariés.

*La police au service des employeurs contre leurs salariés ?*

N'acceptant pas cette étrange mise à disposition, l'union départementale Force Ouvrière a immédiatement saisi le Préfet de la Seine Saint Denis et le Directeur Départemental de la police.

Le secrétaire général de l'union départementale Force Ouvrière

Reza PAINCHAN

Bobigny le 1<sup>er</sup> décembre 2008

***Nous construisons l'avenir ensemble***